



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CONTRAT PLURIANNUEL DE SITE DE L'ALLIANCE UNIVERSITAIRE DE BRETAGNE 2022-2027

VOLET SPECIFIQUE DE L'UNIVERSITE BRETAGNE SUD

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Contrat de l'Université Bretagne Sud pour les années 2022-2027

entre

- Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

représenté par

Madame Sylvie Retailleau, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

- L'Université Bretagne Sud

représentée par

Madame Virginie Dupont, présidente

d'autre part

Présentation générale.....	4
Axes stratégiques et objectifs.....	5
Axe 1 : Saisir les opportunités stratégiques de l'Alliance Universitaire de Bretagne	5
Axe 2 : Développer, par la recherche et l'innovation, la surface de contact entre l'UBS et les acteurs socio-économiques.....	6
Axe 3 : Construire un réseau national et européen d'universités tournées vers l'innovation et le développement territorial	7
Axe 4 : Soutenir et accompagner les composantes et les enseignants dans leurs initiatives et innovations en formation	9
Axe 5 : Défendre le modèle d'une université inclusive, attentive aux grandes transitions qui s'imposent à nos sociétés.....	10
Axe 6 : Gouvernance et pilotage : adopter une démarche d'amélioration continue et asseoir un modèle économique pérenne	12
Mise en œuvre du contrat.....	14
I. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons	15

Présentation générale

L'Université Bretagne Sud (UBS) revendique un positionnement stratégique différenciant, celui d'une Université "Nouvelle Génération" ouverte à son territoire, en lien étroit avec le monde socio-économique, fondée sur la cohésion de ses sites et la synergie des activités, qui fait de sa taille moyenne une force pour proposer un service public de l'enseignement supérieur et de la recherche de qualité. Cette identité affirmée est le fil conducteur de ce contrat pluriannuel 2022-2027.

Dans son champ d'actions, l'UBS définit un plan stratégique en lien avec les grands défis de son temps, en particulier la transition écologique, en cohérence avec le plan d'investissement national "France 2030". La Responsabilité Sociétale et Environnementale est au cœur du projet et se concrétise notamment par l'engagement dans la démarche de labellisation Développement Durable et Responsabilité Sociétale (DD&RS).

Pour ce contrat pluriannuel 2022-2027, une attention particulière est portée sur trois enjeux :

- Former les étudiantes et les étudiants aux métiers d'aujourd'hui et de demain ; qu'ils deviennent des citoyens investis et vigilants face aux enjeux qui seront les leurs.
- Soutenir et amplifier la recherche qui viendra irriguer l'innovation sur le territoire.
- Engager l'Université dans une nouvelle étape de son développement pour répondre aux défis sociétaux que sont l'urgence climatique, la durabilité, la santé, la révolution technologique et numérique.

L'Alliance Universitaire de Bretagne (AUB) constitue une opportunité pour l'établissement pour renforcer les liens préexistants avec l'Université de Bretagne Occidentale (UBO) et l'Ecole Nationale d'Ingénieurs de Brest (ENIB), tant en formation qu'en recherche ou lors des appels à projets. L'UBS entend continuer à agir avec ses partenaires pour faire de cette alliance un levier pour renforcer la dynamique de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les territoires de l'ouest et du sud de la Bretagne, et ainsi faire la preuve des vertus du multilatéralisme auxquelles elle croit. Ce contrat pluriannuel fixe comme priorité stratégique l'intégration et l'action de l'UBS au sein d'un réseau national, européen et international d'universités qui lui ressemblent, qui placent la question de l'innovation et du développement territorial au cœur de leur activité. Au-delà de ces partenariats académiques, le contrat pluriannuel vise l'intensification et la formalisation de ses relations avec les collectivités locales afin d'engager une réflexion et des actions communes pour répondre aux principaux enjeux territoriaux.

En matière de recherche, l'UBS a structuré ses unités au-delà de ses frontières, au moyen de partenariats forts avec d'autres universités bretonnes ou du Grand Ouest, ainsi que pour sept d'entre-elles (six UMR et une EMR) avec des Organismes Nationaux de Recherche (ONR). Ainsi, ses chercheurs évoluent dans un contexte académique adapté à leurs spécialités et favorable à la qualité et à la visibilité de leurs travaux. Dans le même temps, elle s'est construite une identité scientifique singulière, fondée sur une approche pluridisciplinaire de quatre grands défis qui intéressent particulièrement ses territoires : la mer & le littoral, l'industrie du futur, la Cyber & l'intelligence des données, les rapports entre environnement, santé & handicap. L'animation scientifique, trans-laboratoires de ces défis est réalisée au travers de ses quatre "Ecosystèmes de Recherche & Innovation" qui permettent d'augmenter la surface de contact entre ses chercheurs et les acteurs socio-économiques, et d'irriguer les formations.

L'offre de formation de l'UBS couvre les principaux champs disciplinaires et permet notamment aux étudiants en début de cursus de poursuivre en local les études de leur choix. L'université est reconnue pour ses très bons taux de réussite en licence, l'accompagnement de ses étudiants et ses taux d'insertion professionnelle dans les enquêtes annuelles du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'adaptation de la formation aux besoins du territoire et du monde socio-économique passe par la professionnalisation de plus en plus forte des formations. Le développement de l'alternance lors du contrat précédent s'est essentiellement concentré sur le premier cycle universitaire. L'enjeu est de poursuivre la dynamique et d'intensifier la formation professionnelle en second cycle. Cette adaptation des formations passe également par les actions conduites par l'établissement pour encourager l'innovation pédagogique, par la formation des équipes pédagogiques, par le développement de l'approche par compétences, par une réflexion sur les métiers en cours ou en voie d'émergence, par de l'investissement matériel. L'ambition est de poursuivre cette action sur l'évolution des pratiques d'enseignement pour la transmission des connaissances et le transfert de compétence clés.

L'UBS est une université riche de la diversité de ses membres. Dans ce contrat pluriannuel, l'établissement souhaite défendre le modèle d'une université inclusive où chaque étudiant, chaque personnel, est intégré et trouve un environnement favorable pour exprimer et faire grandir ses compétences, ses connaissances et pour développer ses relations sociales. Soutenir l'engagement individuel et collectif est également un choix d'avenir et une valeur forte du projet de l'établissement : engagement dans la société, engagement culturel et sportif pour les étudiants et les personnels. L'objectif est de faire de chaque campus de l'UBS un lieu de vie convivial, solidaire et responsable.

Axes stratégiques et objectifs

Axe 1 : Saisir les opportunités stratégiques de l'Alliance Universitaire de Bretagne

Depuis le 1er janvier 2020, l'UBS est membre de l'Alliance Universitaire de Bretagne (AUB), convention de coordination territoriale, sans chef de file, qui a pour mission l'élaboration de stratégies communes et la mise en œuvre d'initiatives visant à accroître la dynamique et le rayonnement de l'enseignement supérieur en Bretagne Ouest. En 2022, douze des quatorze unités de recherche de l'UBS et trois masters sont co-accrédités. Depuis octobre 2017, l'UBO, l'UBS et l'ENIB sont également membres du consortium de l'école universitaire de recherche "Interdisciplinary school for the blue planet" (ISBlue), qui intègre le laboratoire d'excellence Labex MER pour lequel les deux universités étaient déjà partenaires.

Face aux grandes transitions qui s'imposent, l'AUB sera force de proposition et ses actions pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux, irrigueront l'ensemble des objectifs ci-dessous. La stratégie de l'AUB devra également être au service de la politique des établissements.

Objectif 1 : Construire une politique commune de recherche et d'innovation

L'UBS partage avec l'UBO la tutelle de 11 des 14 unités auxquelles elle prend part. C'est une situation peu commune qui assure un lien extrêmement étroit entre nos établissements sur le plan de la recherche académique. Au-delà des politiques scientifiques engagées par chaque laboratoire, l'AUB doit pouvoir apporter une valeur ajoutée lorsqu'il s'agit de :

- Soutenir les axes scientifiques forts des laboratoires et développer des recherches interdisciplinaires et translationnelles entre les unités de recherche
- Augmenter les relations avec le monde socio-économique et œuvrer à la promotion et à la valorisation des connaissances, savoir-faire et compétences scientifiques et techniques
- Renforcer l'éthique grâce au comité d'éthique pour la recherche non-interventionnelle, (CERNI), l'intégrité scientifique et la déontologie
- Mettre en œuvre une politique commune en matière de Science Avec et Pour la société (SAPS), de sciences participatives et sciences ouvertes

Indicateur 1 : Nombre de projets concourants à la construction d'une politique commune de recherche et d'innovation (présentés en conseil d'administration des établissements)

Objectif 2 : Soutenir les politiques et les pratiques de formation tout au long de la vie

Afin d'opérationnaliser le soutien aux politiques et aux pratiques de formation, l'université désire :

- Maintenir l'offre de master co-accréditée, développer de nouvelles formations notamment en lien avec IsBlue
- Renforcer la notoriété et la visibilité de la formation d'ingénieur dans le cadre d'un partenariat avec le futur INP (Institut National Polytechnique) brestois
- Rechercher des synergies en formation professionnelle,
- Mettre en place une communauté pour l'accompagnement à la réussite et un réseau métier en ingénierie pédagogique par le partage d'expériences et de bonnes pratiques

Indicateur 2 : Nombre de co-accréditations

Objectif 3 : Élaborer un projet de site relatif à la qualité de la vie étudiante et de la promotion sociale

L'université se fixe comme objectif de :

- Construire un observatoire de la vie étudiante et de campus s'appuyant sur les schémas directeurs des établissements du site qui viendra nourrir la politique de vie étudiante déclinée à l'UBS
- Développer des manifestation/événements à l'échelle du site, notamment dans les domaines du développement durable et de la responsabilité sociétale

Jalon 1 : Mise en œuvre de l'observatoire de la vie étudiante au niveau du site en 2024

Objectif 4 : Partager les bonnes pratiques et rechercher les mutualisations

Il s'agira pour l'université de partager les bonnes pratiques sur les sujets du plan d'égalité professionnelle, le label HRS4R, la gestion de la valorisation, les réflexions stratégiques autour de l'avenir des laboratoires, le système d'information de la recherche, les différents schémas directeurs, le haut fonctionnaire de défense, le développement de l'approche par compétences, ...par l'organisation de rencontres régulières.

Indicateur 3 : Nombre d'actions mutualisées (organisation de journées d'échange sur les pratiques, ateliers de travail autour des missions transversales)

Axe 2 : Développer, par la recherche et l'innovation, la surface de contact entre l'UBS et les acteurs socio-économiques

L'UBS a engagé une nouvelle étape de la construction du schéma directeur de sa recherche, avec la ferme volonté de s'appuyer sur la performance de ses laboratoires pour développer une stratégie de niches, pluridisciplinaire, en réponse notamment aux grands défis sociétaux comme aux attentes de son territoire, en étant particulièrement attentive aux usages, aux rapports à la société et aux services qui accompagnent toute innovation. Dans cette perspective, il s'agit pour l'UBS de faire naître, à l'interface des cœurs d'expertise pour lesquels elle dispose déjà d'une visibilité solide et reconnue, des sujets émergents et novateurs, en phase avec les enjeux exprimés dans le Plan France 2030, capables d'accompagner les transitions comme l'éclosion de technologies nouvelles. Potentiellement, ces sujets contribueront, d'ici 10 ans, au renouvellement en profondeur du projet scientifique de l'établissement. Parmi eux, citons les défis portuaires, la qualité des eaux côtières, certains segments des problématiques Cyber, la durabilité des matériaux en milieu marin, le traitement IA des données des systèmes embarqués.

Objectif 1 : Mettre en œuvre les principaux axes R&D du projet UNiTE

Déposé dans le cadre de l'AAP "Excellences sous toutes ses formes" de France 2030, le projet UNiTE entend permettre à l'UBS de poursuivre l'élaboration de son modèle d'université "Nouvelle génération", dont le but est d'assurer un continuum opérationnel entre l'excellence académique et les défis des territoires, au moyen d'outils sensés développer l'innovation et la surface de contact avec les citoyens et les acteurs socio-économiques. Il s'agit de créer en particulier :

- *Fluidité*, une filiale de valorisation de la recherche, en tant que *business unit* au sein de la SATT Ouest Valorisation
- 3 inno'Campus thématiques, qui seront des lieux d'interface partagés avec les collectivités et les entreprises
- Pour affirmer cet objectif, la CCI siègera au CA
- une unité d'innovation destinée à accueillir des chercheurs et des ingénieurs, des secteurs public et privés, dans le cadre d'actions visant l'innovation

Jalon 2 : création de la filiale *Fluidité* en 2023, de l'Unité d'Innovation en 2023 et des Inno'Campus en 2024

Objectif 2 : Renforcer la stratégie partenariale avec les organismes de recherche (CNRS Ifremer, INRIA, etc.) et les structures fédératives régionales et nationales en lien avec les 4 thématiques R&I,

Le renforcement continu de l'excellence académique de sa recherche, dans ses champs de prédilection, est un enjeu majeur de l'Université lorsqu'elle veut développer l'innovation et soutenir la qualité de son offre de formation. Cette ambition suppose d'être capable d'amplifier ses relations avec les ONR qui sont des leviers de performance et de visibilité en la matière. Pour ce faire l'Université veut :

- Renforcer l'UMRisation des laboratoires
- Améliorer l'attractivité de l'université auprès de chercheurs relevant des organismes de recherche. La politique actuelle de l'université vise notamment à développer des plateformes instrumentées de recherche performantes, dans des domaines spécifiques (matériaux, ports, problématiques environnementales) susceptibles d'être attractives pour des chercheurs relevant d'organismes, en particulier du CNRS. C'est par ailleurs un objectif que le CNRS lui-même "assigne" dans le dialogue qu'il entretient avec les différentes tutelles.
- Répondre à des AAP structurants nationaux et européens avec les ONR
- Participer activement à la mise en œuvre de PEPR labellisés

Indicateur 4 : Nombre de laboratoires partagés avec un ONR

Indicateur 5 : Nombre de chercheurs et ITA CNRS

Objectif 3 : Développer une politique attractive pour le recrutement de doctorants et d'enseignants-chercheurs, en lien avec les priorités stratégiques de l'établissement

La dynamique et l'ampleur du projet de l'UBS dépendent en grande partie de la qualité des compétences et de l'investissement des collaboratrices et des collaborateurs qui participent à sa mise en œuvre. Dans cette perspective, l'établissement entend :

- Poursuivre la politique de développement des thèses CIFRE dans tous les domaines scientifiques, et mettre en œuvre une expérimentation de thèses par apprentissage et en VAE
- Reconnaître par de l'indemnitaire et/ou de l'intéressement les enseignants-chercheurs impliqués dans la valorisation de projets recherche et innovation (R&I)
- Élaborer, d'ici 2024, avec les unités de recherche et les composantes une GPEC dans les quatre champs thématiques des écosystèmes R&I
- Renforcer la stratégie visant à améliorer l'attractivité de l'UBS en matière de R&I (EC, ingénieurs, personnels d'appui) : CPJ, Post-Doc, chercheurs étrangers et du secteur privé.

Jalon 3 : création d'un dispositif de valorisation spécifique aux activités R&D des enseignants-chercheurs (2024)

Indicateur 6 : Nombre de doctorants

- 6.1. En thèse CIFRE,
- 6.2. Par apprentissage,
- 6.3. Accompagnés en vue d'obtenir une thèse en VAE.

Axe 3 : Construire un réseau national et européen d'universités tournées vers l'innovation et le développement territorial

Un des enjeux pour l'UBS concerne le développement et la structuration de ses partenariats avec des établissements européens et internationaux qui lui ressemblent (universités de taille moyenne, entretenant des liens étroits avec leur territoire et les acteurs socio-économiques du territoire).

Objectif 1 : Participer à la construction de l'Espace européen de l'ESR

L'UBS souhaite s'inscrire dans des réseaux ou consortiums d'universités européennes. Elle a, ainsi, répondu à l'AAP Université Européenne au sein du consortium EMERGE. Elle mettra en œuvre certaines des actions prévues dans le cadre de ce consortium sans attendre d'être lauréate à l'AAP. On peut citer, notamment, un parcours Europe (European Pathway) dans des thématiques relevant des écosystèmes d'innovation et de recherche. Reposant sur 3 piliers (interculturalité, pratique des langues et mobilité), et valorisé dans le cadre du supplément au diplôme, ce parcours vise à inciter les étudiants de licence à donner une dimension internationale à leur cursus.

Considérant que la double-diplomation constitue l'aboutissement d'un partenariat, l'UBS cherche, tout particulièrement, à développer les doubles-diplômes (ou tri-diplômes) avec des ESR européens ainsi que les masters Erasmus Mundus. Enfin, et dans un souci d'inclusion, l'UBS explorera également les nouvelles formes de mobilité (mobilités courtes et hybrides) en s'appuyant, là encore sur des réseaux de partenaires.

Indicateur 7 : Nombre d'étudiants en mobilité dans un cadre diplômant ou dans le cadre d'une nouvelle forme de mobilité

- 7.1. Nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité courte ou hybride dans le cadre d'un partenariat européen.
- 7.2. Nombre d'étudiants accueillis dans les Masters Erasmus Mundus : CYBERUS Erasmus Mundus Master in Cybersecurity et Copernicus Master in Digital Earth – CD.
- 7.3. Nombre d'étudiants sortants en double-diplôme.
- 7.4. Nombre d'étudiants entrants en double-diplôme.

Jalon 4 : Réalisation d'un premier parcours en 2023 et d'un second en 2024. Dès la rentrée 2023, et dans plusieurs formations "pilotes", les étudiants de Licence pourront opter pour des enseignements et des activités (par exemple une AO « Interculturalité », des enseignements de LV2) qui seront reconnus, tout comme les mobilités (semestrielles ou de stage) dans le cadre d'un parcours "Europe et international".

Objectif 2 : Développer la coopération internationale

L'université a pour objectif de développer ses partenariats stratégiques et son attractivité hors Europe. Les partenariats stratégiques sont établis avec des établissements d'enseignement supérieur qui ressemblent à l'UBS (par leur taille, les caractéristiques de leur écosystème et leurs activités). Ces partenariats présentent les caractéristiques suivantes : ils s'inscrivent dans la durée, ils engagent plusieurs composantes de l'université, ils concernent la recherche et la formation, ils reposent sur des relations de confiance. Ils concernent principalement des établissements francophones. Leur renforcement repose sur des projets menés dans le cadre de différents programmes, tels que les programmes Erasmus+ MIC ou encore les AAP tournés vers l'Afrique (ANR PEA ou encore le programme ADESFA).

Par ailleurs, et cela concerne à la fois la coopération internationale et européenne, l'université s'emparera de tous les dispositifs existants au niveau local, régional, national, international pour développer la mobilité entrante d'enseignants-chercheurs ainsi que la communication vers les chercheurs internationaux et leur accompagnement.

Indicateur 8 : Projets visant la structuration et le développement de partenariats hors Europe (volume financier)

- 8.1. Volume financier des projets visant la structuration et le développement de partenariats hors Europe (cumulé)

Indicateur 9 : Accueil de chercheurs et d'étudiants internationaux

- 9.1. Nombre d'étudiants internationaux accueillis dans un cadre partenarial (Licence et Master)
- 9.2. Nombre d'enseignants chercheurs internationaux accueillis (doctorants internationaux en co-tutelles, post-doctorants internationaux, autres enseignants-chercheurs internationaux)

Axe 4 : Soutenir et accompagner les composantes et les enseignants dans leurs initiatives et innovations en formation

Proche de ses étudiants et des acteurs du territoire, l'UBS développe une politique d'accueil des étudiants en premier cycle et d'accompagnement vers l'insertion professionnelle qui produit de bons résultats lors des enquêtes nationales. Le taux de réussite en licence en 3 ou 4 ans, supérieur à la moyenne nationale, est un point fort de l'université. À travers le dispositif BRIO¹, l'établissement renforcera sa collaboration avec tous les lycées publics et privés du territoire, aujourd'hui formalisée par une convention de partenariat avec l'UBS, et ce afin de permettre une orientation choisie et favoriser ainsi la réussite des lycéens dans l'enseignement supérieur. L'offre de formation organisée par les composantes progresse pour prendre en compte l'évolution des métiers. Dès la licence et le BUT, les étudiants ont la possibilité de choisir des enseignements sur le développement durable et la responsabilité sociale.

Objectif 1 : Renforcer le lien entre l'université et les lycées, promouvoir les différentes modalités d'accès à l'enseignement supérieur pour favoriser la réussite en première année

L'université poursuivra son engagement dans le projet BRIO (actions de communication, dispositifs d'accompagnement vers la réussite) et développera des parcours renforcés (double licence, PEI)

Indicateur 10 : taux de réussite en première année suivi par la scolarité centrale de l'UBS (calcul par filière sur le taux de présence aux examens)

Jalon 5. Mise en place d'un groupe de travail sur la motivation et l'engagement des étudiants : 2024

Jalon 6 Mise en place du suivi du taux de réussite des BUT3 et leur insertion, suivre les profils d'étudiants par type de bac : 2024 – 2027

Jalon 7 Mise en place du suivi des actions liées au continuum -3/+3 pour améliorer la réussite étudiante (réunions annuelles avec les lycées, cordées de la réussite) : 2023 - 2027

Objectif 2 : Enrichir et soutenir la formation par l'innovation pédagogique, par l'approche par compétence et diversifier les modalités d'apprentissage dont l'alternance

L'université se fixe comme objectif de :

- Développer l'offre de formation tout au long de la vie au sein des trois Inno'campus en caractérisant le besoin du marché de l'emploi et des professionnels et co-construire cette offre de formation avec les branches professionnelles
- Développer des mesures de soutien à l'hybridation des enseignements, à la transformation d'enseignements en langue anglaise et à la pédagogie par projet,
- Accueillir de nouveaux publics, développer la flexibilité, la différenciation des parcours, des rythmes d'apprentissage (alternance, DU, certifications, blocs de compétences à la carte).
- Former les étudiants à répondre aux grands défis de la transition écologique (créer un itinéraire RSE, reconnaître et valoriser l'engagement, organiser des événements et des ateliers ...)

¹ PIA3 porté par Rennes 2 qui réunit les universités bretonnes, la région, et les lycées publics et privés. Bretagne Réussite Information Orientation

Indicateur 11 : nombre de modules et d'heures de formations créés

11.1 Nombre de nouveaux modules ou diplômes d'universités créés en formation continue (création d'un minimum de 2 à 5 modules courts à partir de 2024)

11.2 Nombre d'heures de formation réalisées en mode hybride

11.3 Nombre d'étudiants en alternance : nombre d'étudiants en apprentissage (suivis par l'OFA UBS ou un CFA partenaire) et en contrat de professionnalisation

Jalon 8. Mise en place des actions de sensibilisation auprès des enseignants et des services avec le SFPA (certifiant, qualifiant) : 2023 - 2025

Jalon 9. Déploiement de modules courts répondant à des besoins identifiés des acteurs socio-économiques : 2025 - 2027

Jalon 10. Poursuite du développement de la démarche APC à l'ensemble de l'offre de formation (création en 2023 d'un GT Évaluation des connaissances et des compétences) : 2023

Objectif 3 : Proposer une offre de formation ambitieuse et cohérente tenant compte des besoins du territoire

L'UBS mettra en œuvre la nouvelle carte de formation proposée par les équipes pédagogiques au regard de l'évolution des besoins sociétaux actuels et des compétences émergentes (personnalisation du parcours de formation et soutien à la mise en place des spécialités du BUT (dont la création de la spécialité GACO – gestion administrative et commerciale des organisations – sur le site de Pontivy), la construction de passerelles inter composantes) en FI et FC. L'UBS ambitionne l'intégration du réseau des IAE à brève échéance.

Indicateur 12 : Nombre d'étudiants inscrits dans toutes les nouvelles mentions et parcours créés (licence, M1, M2, spécialités ingénieur, spécialités de BUT)

Axe 5 : Défendre le modèle d'une université inclusive, attentive aux grandes transitions qui s'imposent à nos sociétés.

La prise en compte de la qualité de vie étudiante est au cœur du projet d'établissement. Dans le souci du bien-être et de l'épanouissement de toutes et tous, une attention particulière sera portée sur l'articulation des temps pédagogiques avec la vie étudiante dans toutes ses dimensions, en lien avec la Direction de l'Enseignement et les composantes. L'accent sera porté sur la cohérence des actions vie étudiante avec le DD-RS. Le sentiment d'appartenance à la communauté sera renforcé en déployant notamment des services numériques modernes et une communication dynamique et en favorisant une large participation des étudiants à la vie démocratique interne de l'établissement.

Le lien avec le territoire sera approfondi afin de développer l'intégration des étudiants à la vie locale.

Objectif 1 : Agir en faveur du bien-être, de l'intégration, de l'accompagnement et de l'épanouissement de chaque étudiant

L'université souhaite faire de chaque campus un lieu de vie convivial, solidaire, responsable et rayonnant sur le territoire dans le cadre du schéma directeur de la vie et du bien-être étudiant de l'UBS (en prolongement de celui de l'AUB) :

- Développement de temps forts et de rencontres culturelles, sportives et citoyennes
- Création d'installations sportives et culturelles sur les campus
- Pérennisation des dispositifs de pair-aidance
- Développement de tiers-lieux au sein des trois Inno'campus
- Soutenir la vie associative
- Poursuivre la lutte contre les violences sexuelle et sexiste, améliorer la prévention, faciliter le signalement de violences
- Assurer l'égalité entre tous les étudiants (égalité femmes hommes, origines, religions, genres ...)

Elle encourage et valorise l'engagement individuel et collectif, l'engagement dans la société, l'engagement culturel et sportif ; la création de 5 itinéraires d'Activité d'Ouverture (AO) en licence et en BUT : "International", "Engagement et Responsabilité Sociétale et Environnementale", "Recherche, valorisation & entrepreneuriat", "Sport", "Culture". Alors que les AO sont obligatoires et peuvent varier d'un semestre à l'autre, les itinéraires, qui cumulent des AO de même nature dans une l'une des 5 thématiques, doivent être choisis au second semestre.

Afin de suivre le niveau de bien-être des étudiants et d'apprécier l'efficacité des actions mises en place pour le soutenir, l'Université construira un « baromètre du bien-être étudiant » qui permettra d'évaluer notamment leur niveau de satisfaction de la qualité de vie sur les campus, leur gestion du stress, ou encore l'importance de leur activité physique et sportive.

Indicateur 13 : Nombre d'étudiants inscrits dans les activités d'ouverture et itinéraires.

Jalon 11 : Création d'un baromètre du bien-être étudiant comprenant notamment des actions relatives aux VSS (2024)

Objectif 2 : Santé et handicap

Consciente que la santé étudiante est au cœur de ses missions, l'université se donne comme objectifs de mettre en place une politique de santé territoriale et de promouvoir l'inclusion au sein de la communauté universitaire.

En particulier :

- Soutenir la prévention, le dépistage et l'éducation à la santé, faciliter l'accès des étudiants aux soins dans le cadre d'un schéma territorial.
- Placer la santé mentale des étudiants au cœur de la politique de santé
- Accompagner les étudiants en demande d'aide sociale en lien avec les œuvres sociales du CROUS et les collectivités des territoires
- Déployer le schéma directeur du handicap et renforcer les dispositifs d'accompagnement déjà mis en place.

Indicateur 14 : prévention et accompagnement

14.1 Nombre d'actions de prévention collectives

14.2 Nombre d'étudiants en situation de handicap accompagnés

Objectif 3 : Mettre en œuvre un plan de Transition Écologique et Sociétale :

Dans le cadre du Plan Climat-Biodiversité et transition écologique du MESR, l'université s'engage à développer une politique DD-RS ambitieuse dans les 5 axes du référentiel DD-RS de l'enseignement supérieur. En particulier :

- Intégrer des enseignements Transition Écologique et Développement Soutenable (TEDS) dans ses formations
- Élaborer un Plan De Mobilité pour favoriser le report modal vers les mobilités durables
- Favoriser la biodiversité sur les campus dans un souci de gestion environnementale des campus
- Développer des actions spécifiques auprès des étudiants en lien avec les 17 Objectifs du Développement Durable et avec des partenaires du monde socio-économique

Jalon 12. Obtention du label DD-RS en 2024

Axe 6 : Gouvernance et pilotage : adopter une démarche d'amélioration continue et asseoir un modèle économique pérenne

Le déploiement du contrat quinquennal repose sur la capacité de l'établissement à porter le projet aux niveaux financier, organisationnel (process, mutualisation, simplification) et au regard de son potentiel en Ressources Humaines. L'engagement remarquable des personnels de l'Université a été la clé du développement constant de l'Université ces dernières années. L'intégration des enjeux DD-RS dans l'organisation et le fonctionnement de l'établissement favorisera encore davantage cette dynamique.

Pour la maintenir et l'amplifier, cela suppose un socle minimal de financement public (emplois pérennes, dotation financière soclée), la poursuite de la stratégie de diversification des ressources, Sur ce volet, cela passe par une croissance des ressources propres tant en formation qu'en recherche, par une juste valorisation des prestations proposées par l'UBS à ces différents partenaires du monde académique ou socioéconomique.

Objectif 1 : Poursuivre la modernisation de l'université, de sa gouvernance et la qualité de son pilotage

L'adoption d'une démarche d'amélioration continue suppose d'interroger les process, de les faire évoluer, à la fois dans le cadre du pilotage des projets stratégiques et dans le cadre de l'organisation. Au-delà de la méthode, il s'agira notamment de se saisir des opportunités offertes par la dématérialisation des process. L'UBS se fixe les objectifs suivants :

- Professionnaliser la prise en charge des projets développés au sein de l'établissement par la mise en place d'une organisation adaptée : réponse aux AAP, gestion du portefeuille de projets, culture de gestion de projets, méthodologie et expertise.
- Dématérialiser les grands processus de l'université dans un objectif de simplification et d'efficience
 - o De l'inscription à la diplomation,
 - o Cycle de vie du document : conception, signature, GED, archivage
- Améliorer le pilotage de l'université
 - o Piloter avec un système d'information décisionnel global et sécurisé
 - o Actualiser, compléter et urbaniser le système d'information afin de renforcer les capacités d'action et de pilotage de l'établissement (recherche, e-administration, scolarité numérique, service numérique aux étudiants), de fiabiliser et sécuriser les données, et de densifier la mise en communication des acteurs.

Jalon 13. Finalisation du parapheur électronique (2024)

Jalon 14. Gestion électronique des documents (2025)

Objectif 2 : Assurer l'équilibre du modèle économique

Le projet de l'Université s'appuie sur différents modèles économiques aux logiques propres, dans les domaines de la formation et de la recherche, avec des financements qui relèvent de la subvention pour charge de service public et/ou de ressources propres. L'enjeu est de s'assurer non seulement de l'équilibre budgétaire global, mais également de celui des modèles économiques particuliers. Ainsi l'Université entend :

- Poursuivre la diversification des ressources et s'assurer de la meilleure valorisation de toutes les prestations produites par l'Université
- Asseoir le dialogue de gestion avec les composantes sur des conventions d'objectifs et de moyens et poser les bases d'un dialogue de gestion pluriannuel avec les laboratoires. S'appuyer sur les projets des services de l'Université et identifier des objectifs annuels.
- Concevoir le modèle économique de la recherche au bénéfice des laboratoires et de l'établissement pour un accroissement des recettes.

Indicateur 15 : Ressources

15.1. Montant des ressources propres dans le budget global

15.2. Financements des collectivités territoriales dans le budget global

Objectif 3 : Développer une politique RH stratégique et maîtrisée

Le projet de l'université ne pourra être mis en œuvre que s'il s'appuie sur les compétences spécifiques et adaptées des personnels de l'enseignement et de la recherche ou des personnels administratifs. Attirer, fidéliser, développer les compétences revêt un enjeu stratégique, global, qui repose sur une vision et des pratiques partagées. Pour cela l'Université devra :

- Mettre en œuvre une politique RH en rapport avec les objectifs de l'établissement, ceux des composantes et des laboratoires : poursuivre la démarche de GPEC et affirmer une stratégie globale de recrutement.
- Définir une politique RH agile afin d'attirer, développer et fidéliser les compétences.
- Optimiser l'organisation de l'université pour répondre aux enjeux stratégiques par l'analyse de la chaîne de valeur dans les secteurs clefs.
- Poursuivre les actions favorisant la qualité de vie et les conditions de travail dans le cadre de la stratégie DD-RS et mettre en place un baromètre social

Indicateur 16 : Nombre de journées de formations suivies par les personnels

Jalon 15 : Mise en place du baromètre (RPS) à partir de l'outil d'investigation SATIN des conditions de travail et de la santé (santé somatique, stress, risques psycho-sociaux, évaluation de l'environnement de travail) en 2024

Mise en œuvre du contrat

Un rendez-vous de dialogue annuel permettra de faire le bilan de la mise en œuvre des orientations et des actions du présent contrat, et de faire un point sur la situation financière de l'université Bretagne Sud et sur ses principaux projets contribuant à la réalisation des objectifs décrits ci-dessus.

I. Annexe : récapitulatif des indicateurs et des jalons

INDICATEURS	Valeur 2021 Pour l'année universitaire 2020/21	Valeur 2022 Pour l'année universitaire 2021/22	Cible 2027
AXE 1. Saisir les opportunités stratégiques de l'Alliance Universitaire de Bretagne			
1. nombre de projets concourants à la construction d'une politique commune de recherche et d'innovation (présentés en conseil d'administration des établissements)	0	1 (CERNI)	3
2. Nombre de co-accréditations	3	3	6
3. Nombre d'actions mutualisées (organisation de journées d'échange sur les pratiques, ateliers de travail autour des missions transversales)	0	2 : schéma directeur vie étudiante, app mobile MAVE (Ma vie étudiante)	5
AXE 2. Développer, par la recherche et l'innovation, la surface de contact entre l'UBS et les acteurs socio-économiques			
4. Nombre de laboratoires partagés avec un ONR	6	6	7
5. Nombre de chercheurs et ITA CNRS	6	4	10
6. Nombre de doctorants			
6.1 en thèse CIFRE	14	21	25
6.2 par apprentissage	0	0	3
6.3 accompagnés en vue d'obtenir une thèse en VAE	0	0	2
AXE 3. Construire un réseau national et européen d'universités tournées vers l'innovation et le développement territorial			
7. Nombre d'étudiants en mobilité dans un cadre diplômant ou dans le cadre d'une nouvelle forme de mobilité			
7.1 Nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité courte ou hybride dans le cadre d'un partenariat européen	0	10	30
7.2 Nombre d'étudiants accueillis dans les Masters Erasmus Mundus : CYBERUS Erasmus Mundus Master in Cybersecurity et Copernicus Master in Digital Earth – CD	8	35	45
7.3 Nombre d'étudiants sortants en double-diplôme	14	7	20
7.4 Nombre d'étudiants entrants en double-diplôme	22	24	30
8. Projets visant la structuration et le développement de partenariats hors Europe			
8.1 Volume financier des projets visant la structuration et le développement de partenariats hors Europe (cumulé)		100 000 €	800 000 €
9. Accueil de chercheurs et d'étudiants internationaux			
9.1 Nombre d'étudiants internationaux accueillis dans un cadre partenarial (Licence et Master)	65	77	140
9.2 Nombre d'enseignants-chercheurs internationaux accueillis (doctorants internationaux en co-tutelle, post-doctorants internationaux, autres enseignants-chercheurs internationaux)	6	6	25

AXE 4. Soutenir et accompagner les composantes et les enseignants dans leurs initiatives et innovations en formation			
10. Taux de réussite en première année suivi par la scolarité centrale de l'UBS (calcul par filière sur le taux de présence aux examens)	59.74%	60%	61%
11. Nombre de modules et d'heures de formations créés			
11.1 Nombre de nouveaux modules ou diplômes d'universités créés en formation continue (création d'un minimum de 2 à 5 modules courts à partir de 2024)	1	2	15
11.2 Nombre d'heures de formation réalisées en mode hybride	1000	Non disponible	2000
11.3 Nombre d'étudiants en alternance : nombre d'étudiants en apprentissage (suivis par l'OFA UBS ou un CFA partenaire) et en contrat de professionnalisation	Contrats d'apprentissage: 1546 Contrats pro: 87	Contrats d'apprentissage: 1780 Contrats pro : 89	Contrats d'apprentissage : 2500 Contrats pro : 80
12 Nombre d'étudiants inscrits dans toutes les nouvelles mentions et parcours créés (licence, M1, M2, spécialités ingénieur, spécialités de BUT)	Non ciblé	619	1500
AXE 5. Défendre le modèle d'une université inclusive, attentive aux grandes transitions qui s'imposent à nos sociétés			
13. Nombre d'étudiants inscrits dans les activités d'ouverture et itinéraires	3366	2985	3500
14 : Prévention et accompagnement			
14.1 Nombre d'actions de prévention collectives	16	27	35
14.2 Nombre d'étudiants en situation de handicap accompagnés	145	142	200
AXE 6. Gouvernance et pilotage : adopter une démarche d'amélioration continue et asseoir un modèle économique pérenne			
15. Ressources			
15.1 Montant des ressources propres dans le budget global	19 375 190 €	20 148 804 €	23 648 804 €
15.2 Financements des collectivités territoriales dans le budget global	1 415 306€	1 766 639 €	1 775 489 €
16. Nombre de journées de formations suivies par les personnels	645	1106	1412

JALONS	2022	2023	2024	2025	2026	2027
AXE 1 : Saisir les opportunités stratégiques de l'Alliance Universitaire de Bretagne						
1. Mise en œuvre de l'observatoire de la vie étudiante au niveau du site en 2024						
AXE 2 : Développer, par la recherche et l'innovation, la surface de contact entre l'UBS et les acteurs socio-économiques						
2. Création						
- de la filiale Fluidité en 2023						
- de l'Unité d'Innovation en 2023						
- des Inno'Campus en 2024						
3. création d'un dispositif de valorisation spécifique aux activités R&D des enseignants-chercheurs (2024)						
AXE 3 : Construire un réseau national et européen d'universités tournées vers l'innovation et le développement territorial						
4. Réalisation d'un premier parcours en 2023 et d'un second en 2024. Dès la rentrée 2023, et dans plusieurs formations "pilotes", les étudiants de Licence pourront opter pour des enseignements et des activités (par exemple une AO « Interculturalité », des enseignements de LV2) qui seront reconnus, tout comme les mobilités (semestrielles ou de stage) dans le cadre d'un parcours "Europe et international".						
AXE 4 : Soutenir et accompagner les composantes et les enseignants dans leurs initiatives et innovations en formation						
5. Mise en place d'un groupe de travail sur la motivation et l'engagement des étudiants : 2024						
6. Mise en place du suivi du taux de réussite des BUT3 et leur insertion, suivre les profils d'étudiants par type de bac : 2024 – 2027						
7. Mise en place du suivi des actions liées au continuum –3/+3 pour améliorer la réussite étudiante (réunions annuelles avec les lycées, cordées de la réussite) : 2023 - 2027						
8. Mise en place des actions de sensibilisation auprès des enseignants et des services avec le SFPA (certifiant, qualifiant) : 2023 - 2025						
9. Déploiement de modules courts répondant à des besoins identifiés des acteurs socio- économiques : 2025 - 2027						
10. Poursuite du développement de la démarche APC à l'ensemble de l'offre de formation (création en 2023 d'un GT Évaluation des connaissances et des compétences) : 2023						
AXE 5 : Défendre le modèle d'une université inclusive, attentive aux grandes transitions qui s'imposent à nos sociétés.						
11. Création d'un baromètre du bien-être étudiant comprenant notamment des actions relatives aux VSS (2024).						
12. Obtention du label DDRS en 2024						
AXE 6 : Gouvernance et pilotage : adopter une démarche d'amélioration continue et asseoir un modèle économique pérenne						
13. Finalisation du parapheur électronique (2024)						
14. Gestion électronique des documents (2025)						
15. Mise en place du baromètre (RPS) à partir de l'outil d'investigation SATIN des conditions de travail et de la santé (santé somatique, stress, risques psycho-sociaux, évaluation de l'environnement de travail) en 2024						

Fait à Paris, le

La ministre de l'enseignement Supérieur et de la recherche Sylvie RETAILLEAU	La présidente de l'Université Bretagne Sud Virginie DUPONT
---	---

Pour les conventions de coordination territoriale :

Le/La président/présidente de l'établissement XX XX	Le/La président/présidente de l'établissement XX XX
--	--

En partenariat avec les organismes de recherche :

Le président-directeur général du XX XX	Le président-directeur général du XX XX
Le président-directeur général du XX XX	